

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 6 MAI 2013, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT ORDINAIRE,
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL,
MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS
SUIVANTS :**

Madame Lisette Côté
Madame Isabelle Pruneau
Madame Renée Lessard
Monsieur Denis Bouchard
Monsieur Rock Carrier
Monsieur Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, Directrice générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, secrétaire-trésorière adjointe assiste à la réunion.

PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

- 1- Prière et ouverture de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du mois d'avril 2013
- 4- Acceptation des comptes
- 5- Dépôt du rapport semestriel des états comparatifs des revenus et dépenses
- 6- Intervention d'un représentant de la Caisse des Etchemins
- 7- Intervention policier parrain Sûreté du Québec
- 8- Autorisation signature contrat pour bibliothèque affiliée
- 9- Fermeture bureau vacances annuelles
- 10- Acceptation prix calcium liquide
- 11- Prix pour étude préliminaire – déphosphatation
- 12- Nomination pro-maire période du 1^{er} juin jusqu'à la période des élections 2013
- 13- Parole à l'inspecteur de voirie
Souffleuse peinturée
Demande pour fossé Grande-Ligne
Ministère des Transports « Fermeture du ravin Coin 204 et rue Principale »
- 14- Correspondance - -
- 15- Service Incendie : A) Parole au directeur incendie
- 16- Loisirs : A) Engagement moniteurs
B) Achat terrain jeux – cours de tennis
C) Permis boisson – activités du comité des loisirs
D)
- 17- Politique familiale
- 18- Varia: A)
- 19- Période de questions
- 20- Levée de l'assemblée

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

92-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant au point :**

18- a) Congrès FQM

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET DU 16 AVRIL 2013

Attendu qu'une copie des procès-verbaux a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance,

que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

93-05-2013

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les procès-verbaux de la séance régulière du 2 avril 2013 et de l'ajournement du 16 avril 2013 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

ACCEPTATION DES COMPTES

94-05-2013

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant de 90 499.45\$ pour la Municipalité, soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaires.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

95-05-2013

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le rapport semestriel des états comparatifs des revenus et dépenses présenté aux membres du conseil municipal comme le veut l'article 176.4 du Code municipal soit accepté.

ADOPTÉE

Intervention d'un représentant de la Caisse des Etchemins

M. Marcel Fournier et Donald Paquin de la caisse des Etchemins sont venus rencontrer le conseil pour les informer des enjeux stratégiques et de la planification pour les années 2013-2016. Madame Micheline Vachon était aussi présente.

Intervention policier parrain Sûreté du Québec

M. Stéphane Émond policier parrain de notre municipalité est venu rencontrer le conseil et les citoyens présents. Il a répondu aux questions. Tous ont apprécié sa présence.

AUTORISATION SIGNATURE CONTRAT POUR BIBLIOTHÈQUE AFFILIÉE

96-05-2013

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale, Lyse Audet, et le maire, M. Hector Provençal à signer le contrat pour les bibliothèques affiliées, avec le centre régional de services aux bibliothèques publiques de la capitale nationale et de la Chaudière-Appalaches Inc. et la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

ADOPTÉE

NOMINATION DE REPRÉSENTANTE ET RESPONSABLE BIBLIO

97-05-2013

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DÉ nommer comme représentante élue, madame Isabelle Pruneau, conseillère. DE nommer Mme Lisette Côté, personne responsable de la bibliothèque.

ADOPTÉE

FERMETURE BUREAU VACANCES ANNUELLES

98-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE le bureau municipal sera fermé du 22 juillet 2013 au 2 août 2013
pour les vacances annuelles.
ADOPTÉE

ACCEPTATION SOUMISSION ABAT-POUSSIÈRES

Une invitation a été faite auprès de 3 soumissionnaires :
Transport Adrien Roy & Filles
Sebci
Les Entreprises Bourget

99-05-2013

Nous avons reçu trois soumissions dans le délai prescrit ;
**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE la soumission de la compagnie Sebci, le plus bas soumissionnaire
au prix de .26\$/litre, taxes comprises, soit acceptée.

NOM DES SOUMISSIONNAIRES	PRIX SOUMIS/LITRE
Sebci Inc.	0,26
Transport Adrien Roy & Filles Inc	0,344
LES ENTREPRISES BOURGET Inc	0,2747

PRIX POUR ÉTUDE PRÉLIMINAIRE - DÉPHOSPHATATION

100-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE la soumission pour l'étude préliminaire pour la déphosphatation de
la firme BPR, au montant forfaitaire de 5980\$ avant taxes, selon l'offre
envoyée par M. Carl Pelletier et reçue le 26 avril par courriel soit
acceptée.
ADOPTÉE

**NOMINATION PRO MAIRE PÉRIODE DU 1^{er} juin jusqu'à la période de
mise en candidature**

101-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE monsieur Richard Fauchon soit nommé pro maire pour la période du
1^{er} juin jusqu'à la période de mise en candidature.
ADOPTÉE

PAROLE À L'INSPECTEUR DE VOIRIE

Souffleuse prendre info pour la faire peindre

Demande de fossé Grande-Ligne

102-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
D'autoriser la réparation du ponceau au coin de la Grande-Ligne et de
la route Poliquin.
ADOPTÉE

Demande au Ministère des Transports Coin 204 et rue Principale

Attendu que tous les terrains du secteur urbain de la municipalité
doivent être entretenus convenablement, selon la réglementation en
vigueur ;
Attendu que la Municipalité entretient une parcelle de terrain
appartenant au Ministère des Transports par la tonte régulière de
l'herbe, afin que les broussailles ne puissent s'implanter;

Attendu qu'il y aurait des moyens de la rendre moins difficile à entretenir ;

103-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE demander au Ministère des transports s'il y aurait lieu de voir des possibilités d'aménagement sur le terrain au coin de la route 204 et rue principale afin d'améliorer son entretien.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Prendre info pour panneau lumineux

M. Denis Bouchard a pris info pour le panneau de Lac-Échemin qu'il déplace à des points stratégiques pour limiter la vitesse. Le coût de ce panneau est de 14 500\$. Selon ses infos l'autre panneau solaire serait aussi dispendieux, car il est non déplaçable.

SERVICE INCENDIE

PAROLE AU DIRECTEUR INCENDIE

LOISIRS

Engagement animateurs(trices) terrain de jeux et formation

104-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE nous acceptons les candidatures de Mathieu Vir et Gabrielle Boulet pour les postes au terrain de jeux 2013 suite aux entrevues et recommandations du comité de sélection.

ADOPTÉE

Achat terrain de jeux 2013

105-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'achat de raquettes de tennis pour les loisirs, budget accordé de 145\$.

ADOPTÉE

Permis boisson Activité du Comité de Loisirs

106-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser Geneviève Roy à signer la demande de permis pour le Comité de Loisirs.

ADOPTÉE

POLITIQUE FAMILIALE

VARIA

Congrès de la FQM

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

107-05-2013

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE cette assemblée soit close, il est 21 heures 55 minutes.
ADOPTÉE

Lyse Audet
Directrice générale

Hector Provençal
Maire

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 15 MAI 2013, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Madame Lisette Côté
Madame Isabelle Pruneau
Madame Renée Lessard
Monsieur Rock Carrier
Monsieur Richard Fauchon

Absence motivée
Monsieur Denis Bouchard

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, Directrice générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, secrétaire-trésorière adjointe assiste à la réunion.

L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2013 À 19H A ÉTÉ ENVOYÉ A TOUS LES CONSEILLERS LE 10 MAI 2013

Avis vous est donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, convoquée par M. Hector Provençal, maire, aura lieu à la salle du conseil, sise au 695, rue Carrier, le **mercredi 15 mai 2013, à 19 heures**, afin que les points suivants soient pris en considération :

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
- 2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. AJOUT D'UN BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOÛT**
- 4. VENTE DU TERRAIN DANS LA GRANDE-LIGNE**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

108-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE l'ordre du jour soit accepté, il est 19 heures.
ADOPTÉE

AJOUT D'UN BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOÛT

109-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
Qu'un devis soit préparé et approuvé par l'ingénieur France Thibault pour les travaux à faire pour l'ajout d'un branchement au réseau d'égout. Dans la mesure où Mme Thibault ne pourrait pas l'approuver, de le faire vérifier par BPR. Un budget maximum 1500\$ est approuvé pour cette étape. Par la suite, d'aller en appel d'offres sur invitation pour obtenir des prix pour faire exécuter les travaux pour ajouter des branchements à l'égout sanitaire, afin que soient branchés les propriétés du 875 rue Principale numéro de lot, 4217127, 865 rue Principale dont le numéro de lot est le 4217178.
ADOPTÉE

Signature d'entente et demande de permis de construction

ATTENDU QUE M. Georges-Albert Bougie propriétaire du 875, Rue Principale et Madame Caroline Beaudoin propriétaire du 865, Rue Principale a Sainte-Rose-de-Watford, ont manifesté leur intention de faire leurs branchements d'égout sanitaire sur le réseau municipal;

ATTENDU QUE pour les desservir la municipalité effectuera les travaux nécessaires pour ajouter deux branchements;

ATTENDU QUE les travaux de branchement qui seront sur l'emprise de la municipalité seront aux frais de celle-ci;

110-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE les membres du conseil sont en accord avec l'ajout de deux branchements pour desservir M. Bougie et Mme Beaudoin à la condition qu'ils respectent le contenu de la présente résolution.
QU'une entente contenant les conditions de la présente résolution sera préparée et que cette entente devra être signée avant le début des travaux.
QUE les propriétaires devront s'engager à faire une demande de permis de construction de branchement à l'égout et de prendre connaissance du contenu des règlements 01-2005 et 02-2005.
Aussitôt que la demande et l'entente seront signées, la municipalité pourra procéder aux travaux qui seront à sa charge, soit le creusage à partir du réseau jusqu'à 4 pieds sur l'emprise du terrain de Madame Caroline Beaudoin. Le branchement de M. Bougie sera fait jusqu'à 4 pieds sur l'emprise du terrain de Madame Beaudoin, tel que sa demande. M. Bougie prendra en charge le reste du branchement jusqu'à sa propriété.

La municipalité ne se tient aucunement responsable des ententes mitoyennes entre les deux parties en ce qui concerne le creusage sur leur propriété.

Ceux-ci devront s'assurer que le canal pour le branchement de M. Bougie soit sur leur propriété. S'il advenait que ce canal soit dans l'emprise de la municipalité, les autorisations nécessaires devraient être demandées à la Municipalité avant les travaux.

Les taxes imposées à tous les contribuables qui sont desservis, opération et unité desservi, leurs seront chargées au prorata des mois qu'ils auront utilisé le service pour l'année 2013. Les demandeurs auront un mois à compter de la date de fin des travaux pour se connecter, passé cette date, les taxes seront facturées.

Même si le branchement n'est pas fait, le tarif plein tarif sera imposé.

La municipalité ne sera pas responsable du fonctionnement du branchement à partir de l'entrée de branchement créée. (pente ou autre)

L'entente sera signée par le maire et la directrice générale ou son adjointe, ainsi que par les personnes concernées M. Georges-Albert Bougie et Caroline Beaudoin et sera mise au dossier de chacun.

Chaque propriétaire devra obligatoirement avisé tout nouvel acquéreur, et celui-ci sera soumis au respect de ces engagements.

ADOPTÉE

VENTE DU TERRAIN DANS LA GRANDE-LIGNE

111-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'offre d'achat, pour le terrain situé au 150, de la Grande-Ligne Sud, qui a été faite par M. Francis Côté au prix de 2000\$ soit acceptée. L'acheteur devra acquitter les taxes en vigueur sur le prix d'achat. Que le maire M. Hector Provençal et la directrice générale Lyse Audet ou son adjointe Linda Gilbert soient autorisés à signer le contrat de vente. Les frais de notaire ou autre sont à la charge de l'acheteur.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

112-05-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance est levée, il est 20 heures 15 minutes.

ADOPTÉE

Lyse Audet
Directrice générale

Hector Provençal
Maire

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire